



Dut refuse avec 11.74/20 de moyenne

Par **MORGAN44**, le **07/07/2010** à **15:45**

Bonjour,

je voulais savoir si il était possible de faire quelque chose contre la décision du jury pour l'obtention de mon DUT génie civil.

En effet avec 12.10 à l'UE 1; 12.68 à l'UE 2; 6.40 à l'UE 3; 15.48 à l'UE 4 et donc une moyenne de 11.74, le jury m'a refusé mon diplôme alors que l'UE 3 consistait en un projet d'un mois à faire par groupe de 3 alors que l'un d'entre nous n'était pas présent pour travailler car il était embauché dans une entreprise à la suite de son stage. Le jury ne veut rien savoir après leur avoir expliqué que la mauvaise note relevait de cette personne.

Que puis-je faire face à cette décision ?

Aurais je recours ?

Merci de votre aide